



Etat des lieux anticipé avec foncia

Par **robby77**, le **20/12/2010 à 17:34**

Bonjour, mon préavis se termine le 29 décembre, et Foncia a prévu faire l'EDL le 29 décembre, date à laquelle je ne serai pas sur place. J'ai envoyé une RAR pour dire si on peut faire l'EDL le 23 décembre. Foncia répond qu'il n'est pas question. Que dois-je faire étant donné que je n'ai personne pour le faire à ma place? Merci pour la réponse. Roberto

Par **mimi493**, le **20/12/2010 à 17:56**

En l'absence d'EDL contradictoire signé par les deux parties, le locataire est réputé avoir rendu le logement en bon état des réparations locatives. Il appartient alors au bailleur de demander à un huissier de procéder à l'EDL (à frais partagés si convocation des deux parties et après refus d'EDL contradictoire). Vous n'avez pas à leur dire ça, vous avez donné RDV pour l'EDL, ils refusent, donc le 23 vous leur rendez les clés (preuve à l'appui : soit en main propre contre reçu obligatoirement, soit par recommandé, et pas courrier suivi ou remis contre signature)

Par **robby77**, le **20/12/2010 à 18:01**

merci, Foncia refuse prendre les clés avant le 29, comment dois-je procéder?

Par **mimi493**, le **20/12/2010 à 21:15**

envoi en colis[fluo] RECOMMANDE[/fluo]